

<http://id.formavia.fr/pg/blog/Aristote/read/40482/respecter-et-faire-respecter-la-charte-dusage-de-son-organisme-de-formation-dans-une-perspective-educative-dapprentissage-de-la-citoyennet-et-en-particulier-du-dveloppement-durable>

Publié par [FormaVia - Mon identité numérique](#) le 28/07/2011 (dernière mise à jour le 28/07/2011)

Page générée le 18/01/2018 à 20:15

## **Respecter et faire respecter la charte d'usage de son organisme de formation, dans une perspective éducative d'apprentissage de la citoyenneté et en particulier du développement durable.**

Aujourd'hui, **tous nos modules de formations longues intègrent un module « *développement durable* »** visant à sensibiliser nos stagiaires à la préservation de l'environnement par une utilisation raisonnée des ressources communes. Au coeur d'un parc arboré de 18 hectares, cette **sensibilisation** est facilitée par le cadre privilégié qui nous est offert :



Cette sensibilisation est fortement encouragée par la Région Rhône-Alpes dans tous ses appels d'offre publics.

Au-delà de ce module, je demande à mes stagiaires de limiter les impressions papier, d'éteindre les machines en partant. Mais une récente publication de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie ([ADEME](#)) m'informe que même lorsque j'opte pour les messages électroniques ou le stockage de documents sur clé USB afin d'éviter les impressions papier et le transport de documents, je suis un pollueur. Par la même occasion, ce [communiqué de presse de l'ADEME](#) donne quelques conseils supplémentaires pour mes stagiaires comme « *Préférer l'envoi d'un lien hypertexte à celui d'une pièce jointe* » ou encore « *Entrer directement l'adresse url dans la barre de navigation, plutôt que recourir à un moteur de recherche* »...